

Bonjour Monsieur,

Déjà si nous avons choisi d'acheter une maison à Cahaignes en Avril 2022 c'est pour être dans un village, au calme, dans la verdure et proche des animaux.

Avec ce projet de carrière notre rêve s'envole.

On s'est très bien que « si » ce projet abouti, il y aura des nuisances sonores, ce n'est pas avec des merlons (qui vont nuire à la beauté de notre paysages) que le bruit ne passera pas.

Et en ce qui concerne les arbres plantés avant qu'ils fassent barrière il faudra des années.

Le passage des camions modifiés !

Laissé moi rire, leurs passages restent proches, et nos villages voisins seront également impactés.

Etre au calme et se retrouver avec un camion toute les 10 à 15 minutes qui passent ! Notre rêve passe au cauchemar !

Et sans parler des poussières qui vont voler !

Notre santé, celle de nos enfants on en fait quoi ?

Les sols vont bouger, trembler, pensez-vous à nos maisons ?

Nous n'avons aucune garanties sur le futur si nous avons des dommages !

Evidement les maisons vont être dévalorisées, qui voudra acheter une maison à la campagne ou il n'est plus possible de vivre au calme, de déjeuner dehors au printemps et l'été.

Et pour le remblai, quelle sont les garantie de ce qui sera mis dans nos sols ?

Qui va s'assurer des trajets de ces camions ?

Pensez-vous aux nappes phréatiques, il y a des ruisseaux et des sources sous terraine dans nos villages, quelle garantie qu'elles ne soient pas polluées ?

Dans le dossier de Terréal, 2 phrases mon choquée !!!

« Un patrimoine floristique inexistant comportant uniquement **des espèces banales** »

« Les habitant présent sur la zone d'étude présente **un intérêt patrimonial faible** »

Comment peut-on considérer qu'une espèce soit banale et que sa vie importe !

Commente peut-on se permettre d'estimer un patrimoine ?

Les gens travail toute leurs vies et bosse dans leur habitation pour valoriser leur patrimoine.

Donc, des bruits, des poussières ou autres qui vont voler, nos paysages dégradés, des vies d'animaux détruites, nos maisons dévalorisées et au risque d'être dégradé, nos sols et nos ruisseaux surement pollués...

Je vous demande Monsieur de bien vouloir comprendre qu'il s'agit de notre avenir à tous, et de refuser ce projet.

En vous remerciant par avance.

Cordialement

Mme LACROIX Lydia

Mr NIGON Nicolas